Questions orales

au large des côtes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pourrait-il nous dire s'il a l'intention de donner un compte rendu à la Chambre des travaux et des résultats de la conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, tenue à Caracas entre les mois de juin et d'août de cette année?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, les observations du député m'intéressent et je songe—en fait, j'y ai déjà songé—à la possibilité de faire une déclaration à l'appel des motions ou au cours de l'un de nos débats sous peu. La question est très importante pour le Canada.

L'IMMIGRATION

LA PUBLICATION DU LIVRE VERT—LA QUESTION DU SYSTÈME DE POINTS

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Elle concerne l'étude en cours et le Livre vert qui, comme le ministre l'annonçait le 20 juin 1973, devait être déposé au printemps de 1974. En raison de l'appréhension qui règne actuellement au sein de nombreux groupes que ce sujet intéresse beaucoup, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quand le Livre vert sera déposé?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je ne crois pas avoir dit précisément que le Livre vert serait déposé au printemps; j'ai simplement exprimé l'espoir que nous l'aurions avant l'été, ce qui aurait pu se produire, n'eût été des élections. L'étude a été terminée en juillet et je crois pouvoir rendre le Livre vert public peut-être au début de l'année prochaine. Dans l'intervalle, je ferai une déclaration provisoire à ce sujet très bientôt.

M. Epp: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre. Comme le ministre a exprimé l'intention d'ouvrir une consultation avec différents groupes, pourrait-il nous dire si des règlements révisés ont été envoyés aux agents de son ministère en ce qui concerne le système de points?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, nous avons toujours l'intention, comme nous nous y sommes engagés, de tenir une consultation en ce qui concerne le Livre vert. Je crois qu'au moment où j'en ai parlé à la Chambre, et certainement à d'autres occasions, j'ai dit que nous devions continuer d'appliquer le programme d'immigration en attendant la publication du Livre vert. Nous ne ferons rien qui, à mon avis, présumera de la discussion du Livre vert pour mettre au point une politique d'immigration à long terme.

L'ENVIRONNEMENT

L'INTERDICTION FRAPPANT LES PESTICIDES ALDRIN ET DIELDRIN AUX É.-U.—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement et j'aimerais profiter de l'occasion pour la féliciter de sa nomination. Je suis sûr que les députés de tous les partis lui souhaitent bon succès.

Des voix: Bravo!

M. Leggatt: Voici ma question. Vu la déclaration faite hier par l'agence de protection de l'environnement des États-Unis concernant l'interdiction de faire usage des pesticides aldrin et dieldrin, et vu les preuves présentées à cet organisme, est-ce que le ministre peut dire à la Chambre s'il entend agir de façon à empêcher la production et la distribution de ces deux produits chimiques au Canada?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, je remercie le député de ses bonnes paroles et de ses souhaits. Comme il le sait, les États-Unis font grand usage d'aldrin et dieldrin pour leurs récoltes d'agrumes. Nous utilisons très peu ces deux pesticides, mais nous étudions la question. Pour le moment, nous n'envisageons pas de prendre la même décision que les États-Unis.

M. Leggatt: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre si ses fonctionnaires ont eu l'occasion d'étudier les preuves présentées à l'agence de protection de l'environnement des États-Unis, preuves qui l'ont amenée à prendre cette décision vu le lien direct qui existe entre le cancer chez l'homme et ces deux produits chimiques?

Mme Sauvé: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social du Canada étudie actuellement la question et d'après le rapport paru jusqu'ici, rien ne presse pour que le Canada adopte ce genre de réglementation.

L'AGRICULTURE

LES ŒUFS—LA PRISE DE CONNAISSANCE DE LA SITUATION PRÉCAIRE PAR LE MINISTÈRE—LA POSSIBILITÉ DE TRANSFORMATION EN ALIMENTS POUR ANIMAUX

M. Bill Jarvis (Perth-Wilmot): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et se rattache à celle que lui a posée hier le député de Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo. Le ministre voudrait-il nous dire depuis quand le ministère de l'Agriculture ou lui-même savaient qu'une grande quantité d'œufs allait se gâter lorsqu'on l'annonça publiquement? Deuxièmement, quelles mesures son ministère prend-il pour voir s'il serait possible de récupérer au moins une partie de ces œufs pour les utiliser comme supplément alimentaire pour les animaux, ce qui réduirait la perte de \$900,000 qu'entraînerait pour les producteurs la destruction de leurs œufs?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, on fera connaître à l'audition parlementaire tous les faits et tous les renseignements touchant l'Office canadien de commercialisation des œufs. Il me faudrait une demi-heure ou peut-être même deux heures pour expliquer cela en détail à la Chambre. Il serait insensé de ma part, je pense, de tenter de répondre brièvement à cette question au moment de passer à l'ordre du jour.